ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
SAISON 2023
CLUB DE FOOTBALL GRIZZLIS DE BOUCHERVILLE INC.
JEUDI 21 MARS 2024 19H00

CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle du Club de Football Grizzlis de Boucherville pour la saison 2023 qui aura lieu jeudi 21 mars 2024 à 19h00, à la salle de formation au centre Multifonctionnel Francine-Gadbois à Boucherville. Seuls les membres actifs pour la saison 2023 des Grizzlis et les invités par le conseil d'administration peuvent être présents.

Tel que prescrit par l'article 10 des Règlements Généraux de la Corporation, les administrateurs seront élus lors de cette assemblée pour combler les postes qui sont à échéance ainsi que les postes vacants.

Ainsi, le Conseil d'administration désire informer les membres actifs que 4 postes d'administrateurs sont en élection cette année (mandat de 2 ans). Voici la liste des postes en élection et les administrateurs sortant :

- Vice-Président Administration (poste vacant)
- Secrétaire (Sonia Lacelle)
- Directeur Financement (Jean-François Coudé)
- Directeur Football U13 (Simon-Karl Pilotte)

Si vous désirez postuler sur un de ces postes d'administrateur au sein du conseil d'administration pour la saison 2024-2025, vous devez déposer votre candidature via le formulaire à cet effet sur le site web des Grizzlis. Les candidatures doivent être reçues au plus tard le 15 mars 2024. Tel que stipulé à l'article 10 de nos règlements, le nom des candidats qui auront déposé leur candidature avant la date limite, sera affiché sur le site web de l'organisation à compter du 16 mars.

ORDRE DU JOUR

2023.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

2023.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023.3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 février 2023

2023.4 Rapport du Président 2023

2023.5 Rapport de la Trésorerie et adoption du rapport financier 2023

2023.6 Adoption des modifications aux règlements généraux de la Corporation

2023.7 Élections des administrateurs 2024

2023.8 Varia

2023.9 Période de questions

2023.10 Levée de l'assemblée